

Mobilités

Plan Vélo Régional

Objectifs :

- établir des itinéraires continus de véloroutes voies vertes (VVV) pour développer les loisirs et le tourisme à vélo ;
- développer la combinaison train TER + vélo en équipant les gares et haltes d'abris à vélos ;
- encourager le vélo pour les lycéens et les apprentis grâce à des établissements pilotes.

Le plan vélo a été adopté en novembre 2013. Cette politique a été exclusivement portée par les écologistes au sein de l'Assemblée Régionale. En effet, malgré la commande de l'exécutif Vert, les rames TER livrées en 1996 n'étaient pas équipées pour les vélos et l'équipement des gares n'a été systématisé qu'à partir de 2007. Pour l'animation, la convention avec l'Association Droit au Vélo n'a été conclue qu'en 2013. Dans les domaines du tourisme et des lycées, le Comité Régional de Tourisme a toujours refusé d'accompagner la politique vélo, et la politique régionale dans les lycées a négligé les plans de déplacements scolaires ou les garages à vélos entre 1998 et 2014.

Nous avons eu aussi à faire face à des résistances constantes des établissements de l'Etat (SNCF, RFF, VNF). Du côté des collectivités locales cependant, le Conseil Général du Pas de Calais, l'agglomération de Maubeuge Val de Sambre et plus récemment Lille Métropole sont des partenaires actifs du programme des VVV.



Dans les faits

Le Plan vélo régional s'articule autour de **3 objectifs**.

Objectif 1 : 25 km/an, 450 km en 2020

Aujourd'hui, un quart des itinéraires existent dont la moitié (150 km) sont complètement équipés et signalisés. Le Conseil Régional subventionne les collectivités (Départements, Intercommunalités ou communes) pour réaliser des tronçons d'itinéraires ou des relais vélo.

Objectif 2 : 20 gares ou haltes TER équipées par an, 100 % en 2020

Depuis 1994, les vélos peuvent être embarqués dans les TER mais il est préférable de stationner les vélos dans les gares, au départ ou à l'arrivée. 80 gares sur 200 sont équipées d'abris vélos. Le Conseil Régional cofinance les abris vélos à hauteur de 50 % (25 % SNCF, 25 % collectivité locale).

Une campagne de « promotion des deux vélos » (un au départ, l'autre à l'arrivée) sera engagée avec l'appui de l'Association Droit au Vélo (ADAV). ➡

Plan Vélo Régional

Objectif 3 : 10 lycées et centre d'apprentis (CFA) pilotes pour le vélo

60 % des lycées publics sont actuellement équipés de garages à vélos, dont la moitié sont sécurisés, et un diagnostic d'équipements va être mené pour les CFA et lycées privés. Trois actions sont donc mises en place :

- augmenter le taux d'équipement des lycées et CFA;
- inciter à la pratique du vélo dans le cadre de « Plans de déplacements d'établissements scolaires » (PDES) en lien avec l'Association Droit au vélo (ADAV);

- mettre en place 10 lycées et CFA « pilotes » avec PDES, ateliers de réparation, flotte de vélos...



Acteurs concernés :

Tourisme : Collectivités et Etat pour les aménagements, acteurs du tourisme pour la promotion.

Train : SNCF, communes ou intercommunalités pour les gares.

Lycées et CFA : Proviseurs, intendants, personnels TOS, enseignants (de technologie), parents d'élèves, lycéens, Conseils Généraux pour coordination avec les collèges.



Perspectives : accélérer et convaincre

25 années ont été nécessaires pour « réinstaurer » le vélo dans l'espace public et dans la demande sociale. Pour accélérer la dynamique vélo, la mobilisation des élus et des militants est nécessaire :

- des élus envers leurs collègues et les autres institutions dans les domaines du plan vélo, mais aussi de la santé, de l'activité économique et du « plan de déplacements d'entreprise » pour l'administration et les élus de la Région.
- des militants par leur expression en tant qu'usagers des routes, des chemins de halage et des voies forestières, des trains et des gares, en tant qu'étudiants, parents d'élèves ou membre de la communauté éducative.

RENDEZ-VOUS :

Rencontres Nationales des Départements et Régions Cyclables,

à Lille, les 25 et 26 septembre 2014

<http://www.departements-regions-cyclables.org>

Pour en savoir plus...

Dominique PLANCKE, Président de la Commission Transports
dominique.plancke@nordpasdecalsais.fr

Paulo-Serge LOPES, Conseiller Régional délégué à la Mission Vélo
paulosergelopes@gmail.com

Philippe TOSTAIN, Délégué du Président de la Commission Transports
philippe.tostain@nordpasdecalsais.fr - Tél : 03 28 82 56 26